

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes

cotedor.fr



RD 974 - 104 à Asnières-lès-Dijon

Le Département a engagé 660 000 € pour l'aménagement d'un giratoire



Aménagement d'un carrefour giratoire RD 974 / RD 104

Dans le cadre de sa politique d'aménagement des territoires, le Département de la Côte-d'Or s'engage pour l'amélioration et l'entretien du réseau routier départemental afin de faciliter la circulation sur ses territoires et garantir un maximum de sécurité aux usagers.

Le Département a ainsi procédé à l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD 974 et la RD 104 à Asnières-lès-Dijon sur l'axe (Dijon - Langres) dont le trafic s'élève à environ 13 000 véhicules par jour dont 9 % de poids lourds, en approche de la Métropole.

Les communes d'Asnières-lès-Dijon et de Bellefond constituent un bassin de vie unique avec des équipements communs (micro-crèche, école et centre de loisirs à Asnières-lès-Dijon), ce qui suscite des allers-retours entre les deux communes. Un cheminement à mobilité douce est d'ailleurs existant entre ces deux communes sur une large partie de la RD104. Les bus scolaires empruntent également ce carrefour.

Au vu de l'intensité du trafic et pour sécuriser l'ensemble de la circulation sur cet axe, le Département, en 2020, a aménagé un carrefour giratoire.

Le Département a financé ces travaux, avec la participation des communes d'Asnières-lès-Dijon et de Bellefond à hauteur de 60 000 €, pour un montant total de 660 000 €.

Les Conseillers Départementaux
du canton de Fontaine-lès-Dijon

Le Président
du Département de la Côte-d'Or

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux



660 000 € engagés par le Département de la Côte-d'Or

Les communes d'Asnières-lès-Dijon et de Bellefond ont participé à cet aménagement à hauteur de 60 000 € répartis à part égale.

Les travaux réalisés

- Création d'un giratoire
- Création de trottoirs avec un cheminement de 3 m de large
- Pose de vibreurs
- Traversée piétonne avec panneaux lumineux à détection automatique
- Mise en œuvre d'enrobés
- Pose de barrières en bois
- Pose des signalisations routières
- Engazonnement de l'îlot central
- Pose de résine sur îlots

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été assurées par le Département de la Côte-d'Or.

Le groupement GUINTOLI - SIORA a réalisé les travaux.

Calendrier

Travaux de juin à septembre 2020

Repères

Le nouveau giratoire présente un rayon de 23 mètres avec un anneau de 8 mètres, des voies de 5 mètres de large en sortie et de 4 mètres en entrée. L'anneau comporte une zone franchissable dans l'îlot central en forme de "lentille" pour permettre le passage des transports exceptionnels.